

La Gazette de *Saint*-Germain-Laval

N°116



saint-germain-laval.fr

Décembre
2013

Le spectacle de Noël fait salle comble !

Vie locale, page 20



➤ VIE MUNICIPALE

Pour améliorer le cadre de
vie

p. 6

➤ VIE CULTURELLE

Suivez l'histoire de votre
village au fil des mois

p. 17

➤ VIE LOCALE

Le spectacle de Noël fait
salle comble !

p. 20



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France

AGENCE DE CANNES ECLUSE
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
77130 CANNES-ECLUSE
Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39



La Chope à Bière

La cave à Bière de Montereau-Fault-Yonne se transforme et devient

La-chope-a-biere.com

Bières, cidres, jus de pomme,
paniers-cadeaux, coffrets-cadeaux
Tireuses à bière (vente et location),
fûts de 6, 15, 20 et 30 litres

ADRESSE DE RETRAIT DE VOS ACHATS
5 rue des clomarts 77130
Montereau-Fault-Yonne
TEL: 01 64 23 62 40
Local ouvert
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
de 14h30 à 18h30
mail: contact@la-chope-a-biere.com

Vente interdite aux -18 ans - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
consommez avec modération
L'alcool est déconseillé pendant la grossesse

Ne pas jeter sur la voie publique SVP



De mèche avec vous

Mme Sylvie PFISTER-VALERI

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

A des prix très attractifs

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : sylvie.pfister@9online.fr

ESPACE AUTOS 77

José RIBEIRO

**MECANIQUE ▶
CARROSSERIE ▶
PEINTURE ▶**



ACHAT - VENTE - LOCATION

Z.A. DES CHARLOTES ▶ 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

06 ▶ 14 ▶ 65 ▶ 06 ▶ 52 ESPACEAUTOS77RJ@GMAIL.COM

LA LUDO THEQUE MOBILE

Interclasse / Ludo-sitting / Aprem à thème
After Work / Apéro / Soirée à thème
Age d'or / Tea Time / Choc des générations

Public: Particuliers, Comités d'entreprises, Mairies, Associations, Centres sociaux & culturels

06 52 28 59 01

lu.dlb@hotmail.fr

[/Ludotheque-mobile-de-Montereau-Fault-Yonne](https://www.facebook.com/Ludotheque-mobile-de-Montereau-Fault-Yonne)



Le Bien-être à la Maison

Entreprise agréée

Service d'Aide à la Personne

Pour vous aider à conserver votre qualité de vie et vos habitudes.

Prestations aux enfants

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Prise en charge à la sortie de l'école, aides aux devoirs
- Accompagnement lors des loisirs et au sport



Prestations domestiques

- Entretien du linge et du logement
- Courses et préparation des repas
- Jardinage, bricolage, petits entretiens électroménagers



Prestations administratives

- Aide à la compréhension des documents
- Aide à la rédaction des courriers et dossiers (Impôts, APA...)
- Aide à l'établissement du budget, classement



Prestations informatiques

- Utilisation d'un ordinateur et des composants
- Initiation aux logiciels et Internet
- Assistance à la vidéo et à la photo



Aides Financières

- Aide du gouvernement**
- Réduction d'impôts de 50% ou d'un crédit d'impôts
 - Le chèque emploi service vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50% sur l'heure d'accompagnement au titre d'emploi d'un salarié à domicile.

- Allocations et Financements**
- APA Allocation Personnalisée à l'Autonomie
 - Mutuelles (CNRO...)
 - Caisses de retraite

Tél. 01 64 22 18 08 - Port. 06 18 84 65 35

18, rue Juliette Quinault - 77130 LA TOMBE

www.lebienetrealamaison.fr - E-mail: jacqueline.tamas@sfr.fr

Agrement n° N251010F/0775/135 - Siret n° 750 394 660 00013 - APE: 9609Z



*“ Bonne
et heureuse
année 2014 ! ”*

Les fêtes de fin d'année sont toujours l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour partager des moments de convivialité, de joie, de bonheur...

Le Conseil Municipal de Saint-Germain-Laval et tous les services de la commune vous souhaitent à chacune et chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2014.

Le Conseil Municipal

DERNIÈRE MINUTE

LE DÉFIBRILLATEUR INSTALLÉ DEVANT LA MAIRIE A ÉTÉ DÉROBÉ DANS LE WEEK-END DU 18 & 19 JANVIER 2014 ! ON NE PEUT QUE REGRETTER CET ACTE DE MALVEILLANCE, CET APPAREIL ÉTANT DESTINÉ À DES SECOURS D'URGENCE.

MERCI DE BIEN VOULOIR LE RAPPORTER EN MAIRIE SI D'AVENTURE VOUS LE RETROUVIEZ.



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE
26 rue de la Voie Creuse
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL

Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr

St Germ **MULTISERVICES**

EURL Villard S.

- Vente de bois de chauffage
- Nettoyage de parc boisé
- Dessouchage
- Enlèvement d'arbres dangereux
- Arrachage de haie et de vieilles clôtures...

- Tous travaux de mini-pelle
- Raccordement tout à l'égout...

- Transport de sable et matériaux
- Enlèvement de gravats et déchets verts...

5, rue Athanasie Housset - 77130 St Germain Laval - stgerm.ms@aliceadsl.fr

06-78-59-17-24

Kallisté Coiffure

Votre salon de coiffure près de chez vous

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption

Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

Nouveau : NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés

CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 01 60 72 77 61



p. 6

Vie municipale

- Pour améliorer le cadre de vie
- Restaurant scolaire : Soyons précis !
- La résidence intergénérationnelle : Le Clos Vauban

p. 14

Vie culturelle

- Médiathèque « Le Manoir »
- L'histoire de notre village - 13^{ème} partie

p. 18

Vie locale

- Centre de loisirs « Nathalie »
- Tarifs des garderie pré-post scolaires
- Repas de Noël dans les écoles
- Le spectacle de Noël fait salle comble !

p. 21

Vie associative

- Meneate Danse Concept & Sol Y Dance
- Soirée Paëlla de l'A.C.S.G.
- Club de l'age d'Or : Repas de fin d'année

p. 24

Informations

- La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

p. 26

Etat civil

p. 27

Rendez-vous - Agenda

Brèves municipales | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

➡ Pour améliorer le cadre de vie

➡ Restaurant scolaire de Courbeton



Les terrassements et les fondations du bâtiment sont réalisés. La construction a démarré depuis le mois de janvier 2014, pour se terminer, en principe, au début de l'année 2015.

➡ Ecole de Courbeton



Les travaux, commencés en septembre 2013, sont désormais terminés.



↳ Lotissement de Courbeton, impasse des Marronniers



Déviation du collecteur des eaux usées de l'immeuble de l'impasse des Marronniers à Courbeton par la société Trois Moulins Habitats, dont le branchement avec le réseau de la rue des Acacias provoquait des nuisances olfactives pour les riverains.

↳ Rue de Provins



L'opération engagée avait pour but de sécuriser la traversée du village entre la salle des fêtes et le centre commercial et de mettre aux normes P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) le cheminement piétonnier desservant les différents lieux publics de l'itinéraire (salle des fêtes, Mairie, église, centre commercial).

La première phase de l'opération est terminée. Le Conseil Général devrait prendre le relais en début d'année 2014, en refaisant la couche de roulement de la chaussée. Dans la foulée, la Communauté de Communes des Deux Fleuves réalisera deux plateaux destinés à ralentir la vitesse des voitures, l'un de 15 mètres de long à hauteur de la Mairie, l'autre de 25 mètres, juste avant d'aborder le carrefour de Saint-Pierre et du centre commercial. Le parking du centre commercial sera également rénové à cette occasion.

Brèves municipales | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

➡ Pour améliorer le cadre de vie

➡ Tréchy



Chemin de l'Echelier

A la suite des pluies torrentielles qui se sont déroulées en fin d'année 2013, il a été décidé de refaire en urgence le revêtement du Chemin de l'Echelier au cours du mois de décembre 2013.



Chemin des Sables

Les travaux de bitumage de la chaussée et la réalisation d'une raquette de retournement sont terminés.

Rue du bois de Châtillon

Le cheminement piétonnier destiné à sécuriser l'accès des piétons à l'arrêt de bus, notamment pour les écoliers, les collégiens et les lycéens est terminé. Un complément d'aménagement sera réalisé au niveau du numéro 11 de cette rue, afin de faciliter le croisement des voitures et des poids lourds.

➡ Lotissement Saint-Pierre

Placettes de l'allée des Hortensias et de l'allée du Parc

Les travaux d'aménagement prévus ont été réalisés en janvier 2014.





🔗 Restaurant scolaire : Soyons précis !



“ La part communale ... sera exactement de 373.089 € (51,30%), une fois déduit le retour de T.V.A. ... ”

Un article récent concernant le restaurant scolaire, paru dans le journal la « République de Seine-et-Marne », fait état d'un coût de construction de 900.000,00 €. Si les estimations peuvent être de mise dès lors qu'il s'agit d'études ou de projets, il convient d'être précis lorsqu'on annonce le prix d'une réalisation, qui impacte directement les finances communales, c'est-à-dire celles de tous les contribuables de la cité. En tous cas, les bons gestionnaires le sont !

En l'occurrence, le montant des travaux de ce restaurant s'élèvera à 869.739,05 € T.T.C. ou 727.206,57 € H.T., comme l'indiquait la présentation qui en a été faite dans la Gazette du mois de septembre 2013, à laquelle les lecteurs peuvent se reporter, pour se rappeler le contenu de chaque lot et le nom des entreprises retenues lors de l'appel d'offre.

Certes l'écart n'est que de 30.260,95 € et l'ordre de grandeur est respecté. Mais un sou est un sou, et avec une telle somme, la commune peut faire beaucoup de choses, ne serait-ce qu'entretenir pendant une année les espaces verts de la commune.

De plus, l'annonce de la « République de Seine-et-Marne » pourrait laisser penser que la totalité de la somme reste à la charge de la commune.

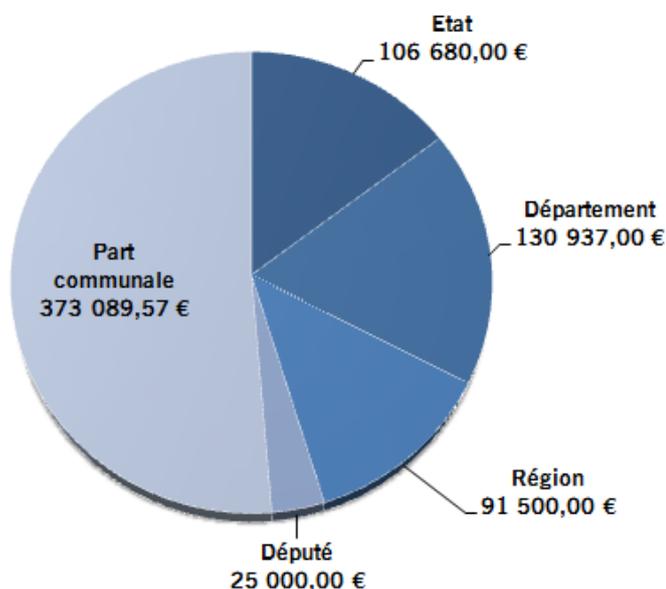
Or, il convient de rappeler que divers partenaires participeront au financement de cette opération :

- l'Etat, par l'intermédiaire de la Dotation d'équipement des territoires, versera 106.680 € (14,67%) ;
- le Département, dans le cadre d'un contrat Cont'ACT, qu'il a signé avec la commune, déboursa 130.937 € (18,01%) ;
- la Région, s'est engagée à hauteur de 91.500 € (12,58%) ;
- le Député apportera une subvention de 25.000 € sur la réserve parlementaire (3,44%).

La part communale se montera donc, au départ, à 515.622,05 €, et sera exactement de 373.089,57 € (51,30%), une fois déduit le retour de T.V.A., la commune, à l'inverse des contribuables, récupérant à l'issue de l'opération, la plus grande partie de cette taxe.

373.089,57 €, une somme suffisamment importante pour ne pas se croire obligé d'en rajouter !

Le Conseil Municipal



🔗 La résidence intergénérationnelle : Le Clos Vauban



Le projet de maison intergénérationnelle, lancé il y a maintenant quatre ans, est enfin bouclé. La construction de cette résidence devrait commencer dans le courant du premier semestre 2014 sur la partie nord de l’ancien terrain de football de Courbeton.

Ce projet ne sort pas du néant. Il a fait l’objet d’une lente maturation dont le Conseil Municipal, dans le souci de totale transparence qui l’anime, a rendu compte à plusieurs reprises, lors des conseils publics des mois de décembre 2010, de janvier 2011 et de mai 2011 et surtout dans la Gazette du mois de mars 2012, auxquels les lecteurs pourront se reporter, le cas échéant.

La réalisation de cette résidence répond aux besoins croissants de la commune en matière d’habitations aménagées pour les jeunes, célibataires ou en ménage, et les personnes âgées, seules ou en couple, ne pouvant plus ou ne voulant plus rester dans leur pavillon.

Pour mémoire, rappelons quelques aspects de cette construction.

Description du projet

La construction comprend deux bâtiments en R+1 (rez-de-chaussée + 1 étage) de 51 mètres de long sur 13,5 mètres de large, réunis par un troisième bâtiment, terminant ainsi une composition en U.

Les rez-de-chaussée des trois bâtiments comptent 22 logements, destinés en priorité aux personnes âgées. Les étages, qui disposent de 23 logements, accueilleront avant tout les jeunes célibataires et les jeunes ménages.

Une cour-jardin réunit les trois bâtiments et englobe une surface réservée au jardinage, une aire de jeux pour enfants, un terrain de boules et un verger.

Un ensemble de 17 jardins privatifs clôturés est aménagé en bande en vis-à-vis de l’entrée de la résidence, tandis que 45 emplacements de stationnement sont implantés le long d’un des bâtiments.

Un bâtiment annexe accueille un local vélos et un local poubelles.

La conception architecturale de la résidence à deux immeubles se faisant écho et séparés par un espace de jardin et lieu de détente, visuellement ouvert vers le bois adjacent, affiche la ferme volonté de s’insérer dans l’environnement rural. Elle a également pour but d’intégrer le parti d’une écriture traditionnelle des longs bâtiments simples et purs des corps de ferme de la région, ainsi que des réalisations de l’architecte Vauban.

La résidence comprend en effet des volumes très simples, sans décrochements ni fioritures superflues,



accrochant cependant au passage quelques détails d'écriture architecturale soignée, qui contribuent à les rendre intemporels.

La résidence est entièrement ceinte d'une clôture. Un portail à double vantail, placé en retrait de 8 mètres de la voie, permet l'accès depuis la rue de la Fontaine Froide. Un gardien demeurera sur place et assurera le suivi des bâtiments ainsi que quelques services de proximité.

Les murs seront en maçonnerie enduite d'une couleur pastel teintée dans la masse, les encadrements de baies étant d'une teinte légèrement différente de celle des murs.

L'intérieur de la cour, dont les façades sont animées par des coursives en bois construites selon les techniques de charpente traditionnelles, contraste avec l'extérieur, plus sobre, mais élégant.

Les toitures à quatre pentes sont recouvertes de tuiles gris-brun, dans lesquelles sont insérés 32m² de panneaux solaires, permettant de compléter le chauffage au gaz de l'ensemble par un système de production d'eau chaude.

Cette réalisation est sans nul doute innovante, tant par sa qualité architecturale, que par son implantation dans le décor ambiant et par son ouverture sociale, que le conseil municipal a souhaité initier dans l'affectation des logements.

“ Le choix opéré par le conseil municipal n'a d'autres buts que de leur offrir la possibilité de vivre dignement dans un environnement agréable, confortable et performant. ”

Destination des logements

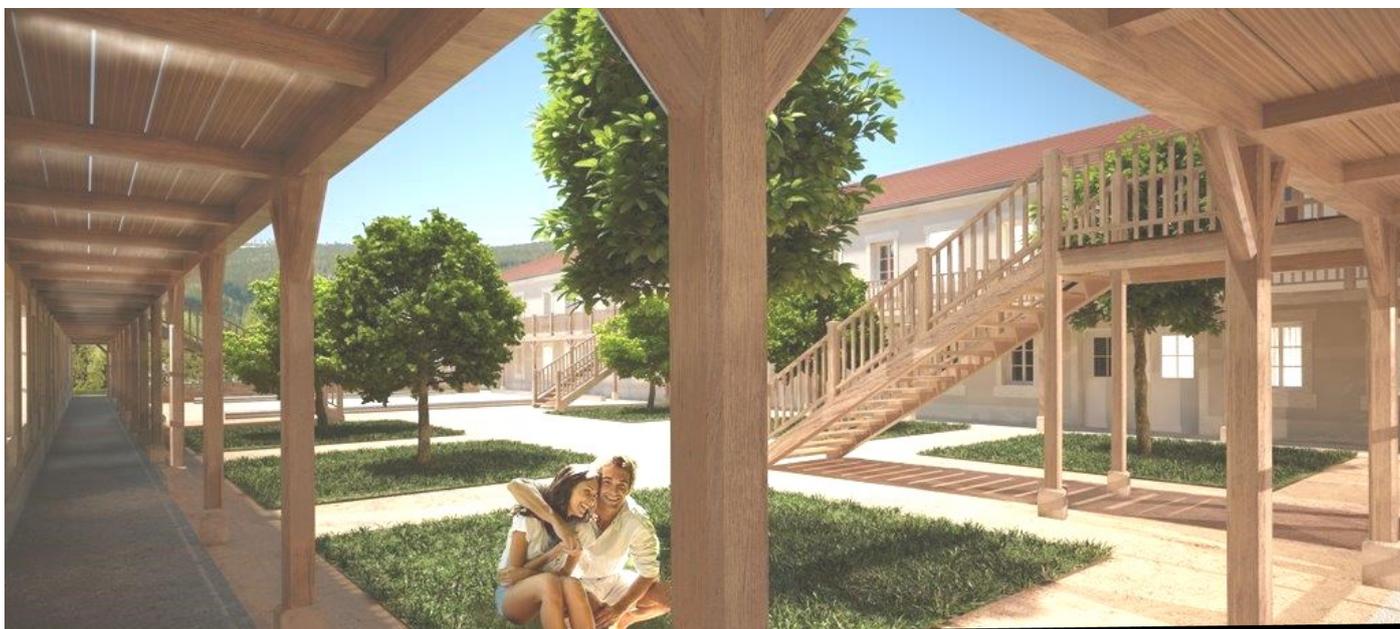
La résidence comprend 45 logements de type T1 (3), T2 (22), T3 (8), T4 (12). Leur accession sera soumise à des conditions de ressources pour 33 d'entre eux. Cette décomposition favorise la mixité sociale, dans la mesure où les futurs locataires posséderont des ressources différentes et assumeront donc des loyers distincts.

La surface de chacun des logements est de :

- T1 : 35,5 m²
- T2 : 49,5 m²
- T3 : 69 m²
- T4 : 75 m²

Les loyers de base, hors aide personnalisée au logement à laquelle les locataires pourront prétendre en fonction de leur niveau de ressources, se monteront à :

- T1 : 231 € par mois
- T2 : 342 € par mois
- T3 : 449 € par mois
- T4 : 489 € par mois



Projet | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

Les logements sont destinés en priorité aux habitants de la commune, jeunes célibataires ou ménages démarrant dans la vie active, personnes âgées et ou à mobilité réduite, retraitées, vivant seules ou en couple.

23 de ces logements seront directement attribués par la Mairie. Une liste d'attente est d'ailleurs en cours de constitution. 17 habitants de Saint-Germain-Laval ont, à ce jour, fait acte de candidature.

22 logements seront attribués par le porteur de l'opération, Trois Moulins Habitats, la Mairie étant représentée dans la commission d'attribution et détenant un droit de regard sur les affectations prononcées (personnes solvables).

Deux réflexions en guise de conclusion :

La construction de cette résidence répond à un besoin exprimé par les populations concernées.

Toute la communauté villageoise comprend bien cette attente dans la mesure où chacun de ses membres a été confronté au problème du logement au moment où il a commencé sa vie active, ou risqué, à l'automne de celle-ci et pour de multiples raisons, de devoir faire appel à ce type de structure.

Le choix opéré par le conseil municipal n'a d'autres buts que de leur offrir la possibilité de vivre dignement dans un environnement agréable, confortable et performant.

Le Conseil Municipal



Pour en savoir plus :



Mairie de Saint-Germain-Laval
1 Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62

VIDE GRENIER D'HIVER

DIMANCHE 26 JANVIER 2014

Salle de l'Orée de la Bassée

de 8h à 17h30

Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval

Réservations : Mme Husson

01 64 70 07 66 / 06 37 57 15 30

Prix : 20 euros les 3 mètres

30 emplacements délimités

avec tables fournies

SAINT-GERMAIN-LAVAL

Buvette et restauration sur place

📖 Médiathèque "Le Manoir"



➔ Méli-Mélo (Pour les 5 - 8 ans)



La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures un mercredi et un samedi par mois à 11h.

Mercredi 08 & Samedi 18 janvier 2014

Mercredi 05 & Samedi 08 février 2014

Mercredi 5 & Samedi 15 mars 2014

➔ « A nous la parole » (Pour les 8-12 ans)

Un vendredi par mois à 17h, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à découvrir des nouveautés et partager des coups de coeur (romans, contes, films...).

Vendredi 17 janvier 2014

Vendredi 14 février 2014

Vendredi 14 mars 2014

➔ Accueil assistantes maternelles

Un jeudi par mois à 10h, la médiathèque invite les assistantes et leurs bambins à partager des histoires.

Jeudi 16 janvier 2014

Jeudi 13 février 2014

Jeudi 20 mars 2014



📖 Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)



Utile

En ligne : st-germain-laval.bibli.fr/opac/

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



↳ De nous à vous

L'équipe de la médiathèque découvre, choisit et s'enthousiasme pour certains auteurs, réalisateurs, artistes et propose de vous enivrer aussi. Venez partager et emprunter notre sélection !!!

Cette sélection est visible sur notre site internet st-germain-laval.bibli.fr/opac/

↳ Focus sur...

La médiathèque vous invite à découvrir des auteurs, des réalisateurs, des thématiques :

- **Décembre 2013 - Janvier 2014**

La littérature américaine adaptée au cinéma

Une sélection des romans marquants de la littérature américaine et les films qui en ont été tirés.



- **Février - Mars 2014**

Les légendes arthuriennes

Une sélection des productions écrites ou réalisées autour de la légende du Roi Arthur et de ses chevaliers.



- **Avril - Mai 2014**

Hayao Miyazaki

Auteur et réalisateur de dessins animés et de mangas, venez découvrir ses oeuvres sur papier et sur écran.



Ouvert

Mercredi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 18 h

Vendredi : de 16 h à 20 h

Samedi : de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires
au 09 63 60 03 13

📖 Médiathèque "Le Manoir"



↳ Nouveautés

Nouveautés Romans adulte

- Une vie entre deux océans. *M.L Stedman*
- Le justicier d'Athènes. *Petros Markakis*
- Le cas Edouard Einstein. *Laurent Seksik*
- La nuit en vérité. *Véronique Olmi*
- Kinderzimmer. *Valentine Goby*
- Le château de Yodo. *Yasushi Inoue*
- Danse noire. *Nancy Huston*

Nouveautés DVD adulte

- Après mai. *Olivier Assayas*
- Sur la route. *Walter Salles*
- Broken. *Rufus Norris*
- Au bout du conte. *Agnès Jaoui*

Et d'autres nouveautés pour les adultes et la jeunesse visibles sur notre site internet !!!



↳ Exposition tout public

Sara : Univers d'un auteur

La médiathèque vous invite à venir découvrir l'exposition autour de l'oeuvre de Sara, du 17 janvier au 14 février 2014.



Sara est auteur-illustratrice jeunesse d'albums souvent sans paroles et utilisant la technique du papier déchiré. Ses albums dégagent une émotion visuelle forte et derrière le message délivré, laissent une liberté d'interprétation et d'imagination personnelle.



🕒 Le XIX^{ème} siècle

“ Les premières mesures de préservation de l’environnement ”

Dans cette marche vers la modernité, apparaissent les premières mesures concernant la consommation de l'eau qui pose des problèmes sur le haut de la commune, à Gardeloup et au Petit-Buisson, dès lors que la sécheresse assèche les puits et les abreuvoirs des particuliers. Comme les deux hameaux ne disposent que d'une seule fontaine publique, la Fontaine Froide, il est interdit, à partir d'octobre 1858, d'y puiser de l'eau pour abreuver les animaux. Quinze ans plus tard, et devant la dégradation de la situation, il faut passer à des mesures plus contraignantes. L'ensemble des puits publics sont enchaînés et fermés à clé. Une distribution d'eau, contrôlée par le Garde-champêtre, est organisée deux fois par jour et exclusivement réservée à la consommation des ménages.

Simultanément, l'autorité municipale commence à se préoccuper de la qualité de l'eau et à prendre des mesures pour la garantir. Dans un premier temps, le curage des mares et des bassins devient régulier. Les pièces d'eau croupie sont ensuite systématiquement comblées. Les possesseurs de bestiaux sont invités à prendre des dispositions pour ne pas laisser le purin s'écouler sur la voie publique, « attendu que cet écoulement répand une odeur infecte et nuit à la santé des habitants ». Enfin, il est interdit à toute personne « qui s'occupe de lavage et de nettoyage de laver quoique ce soit à moins d'être à une distance de douze mètres du puits ». En outre, elle devront faire en sorte que « l'eau de leurs baquets ou de leurs cuiviers ne coule pas du côté du puits ».

Des mesures sont également prises pour réglementer l'enfouisse-

ment des animaux morts de maladies contagieuses ou non. Les lieux d'établissement des fosses, leur profondeur, les modalités de transfert et de mise en terre des carcasses sont précisés dans une série d'arrêtés municipaux, pris en septembre 1863.

Il est vrai que périodiquement des épidémies viennent rappeler aux habitants le bien-fondé de toutes ces mesures. Le choléra va frapper à trois reprises les campagnes environnantes. L'arrondissement de Fontainebleau est particulièrement frappé : 899 morts en 1832, 308 sur le seul canton de Fontainebleau, 40 à Château-Landon, 203 à Moret, 177 sur le canton de Montereau. Sur ce dernier, trois communes sont particulièrement touchées : Montereau, où l'on ne compte pas moins de 122 décès, Esmans, où l'on en dénombre 28, et Cannes, où l'on en relève 15. Curieusement, Saint-Germain-Laval est épargné ; aucun malade, aucun décès, suivant les statistiques tenues par la Préfecture de Seine-et-Marne, à laquelle toutes les communes doivent rendre compte chaque semaine de l'évolution de la maladie. Deux épidémies de typhoïde battront également la campagne en 1875 et 1895, et feront de nombreuses victimes.

La protection de la nature commence également à entrer dans les préoccupations du législateur, et par conséquent des autorités municipales. Une directive préfectorale, traduite dans un arrêté du Maire en date du 22 mars 1860, prévoit qu'à compter de cette date, « tous les bois, sans distinction aucune, doivent être l'objet d'une protection efficace » et qu'il convient de « poursuivre avec énergie celles des contraventions qui sont

le résultat de la malveillance, de la spéculation, de l'esprit de désordre ». Le texte précise les modalités qu'il y a lieu de mettre en oeuvre et encadre le droit des autorités municipales, dès lors qu'elles sont amenées à constater des infractions. Il conclut en soulignant « qu'en se donnant les moyens d'étendre la répression, le législateur a pour but non pas de punir le malheureux qui recherche dans les bois, le chauffage nécessaire, que ceux qui détruisent l'avenir de la propriété par des dégradations volontaires ».

Il faut enfin faire face aux caprices de la nature, qui infligent périodiquement des tourments à tous les habitants. Le 30 août 1857, un orage de grêle ravage tout le vignoble. Le 16 août 1868, c'est au tour d'un ouragan d'emporter toitures et clocher. Le 27 juillet 1888, puis le 15 août de la même année, deux orages épouvantables anéantissent les récoltes et ravagent tout le domaine communal. Mars 1914, un deuxième ouragan, d'une violence inouïe, dévaste le village. Mais les habitants n'ont pas le temps de s'apitoyer sur leur sort. D'abord, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, l'état de catastrophe naturelle n'a pas encore été prévu par la loi, et les assurances particulières ne sont réservées qu'à une certaine élite. Ensuite, un autre ouragan s'apprête à déferler sur le pays et celui là sera d'une tout autre ampleur, puisqu'il durera plus de quatre années.

Jean TYCHENSKY
Président de l'association
« Les Amis du Patrimoine »
3^{ème} Vice-président de la CC2F,
Conseiller Municipal

👉 **CLSH " Nathalie "**

L'équipe d'animation du centre de loisirs vous présente tous ses meilleurs voeux pour l'année 2014.

Nous voilà partis pour une nouvelle année, pleine de surprises, d'activités en tout genre et de sorties pour que chaque enfant trouve sa place.

➔ **Les mercredis de janvier & de février**

Le thème des animaux a été choisi pour les mercredis de janvier et de février 2014.

L'hiver est au rendez-vous, donc de nombreuses activités se dérouleront à l'intérieur. Les enfants pourront confectionner des tirelires, des mobiles, des toupies en forme d'animaux. Ils pourront aussi utiliser diverses matières telles que la pâte à modeler, la pâte FIMO et la pâte à sel... Divers jeux d'intérieurs seront aussi mis en place.

Bowling pour les élémentaires et + / Cinéma pour les maternels

Mercredi 22 janvier 2014, il faudra prévoir le pique-nique ainsi que le goûter de votre (vos) enfant(s).

L'équipe d'animation met tout en oeuvre pour trouver des activités toujours attrayantes et ludiques pour les enfants.

Nous vous attendons nombreux !!!

👉 **Tarifs des garderies pré-post scolaires**

La nouvelle grille tarifaire s'applique à compter du 1^{er} janvier 2014 comme suit :

T1 : Revenus inférieurs à 15.400€ / T2 : Revenus compris entre 15.400€ et 23.100€ T3 : Revenus supérieurs à 23.100€

Nbre d'enfants	Horaires	COMMUNE			HORS COMMUNE	
		T1	T2	T3	Horaires	Tarifs
1	Périscolaire 1 heure (matin ou soir)	2,20 €	2,30 €	2,40 €	Périscolaire 1 heure (matin ou soir)	2,75 €
1	Périscolaire 2 heures (soir)	3,75 €	3,90 €	4,05 €	Périscolaire 2 heures (soir)	4,20 €
1	Périscolaire matin	3,75 €	3,90 €	4,05 €	Périscolaire matin	4,20 €
1	Périscolaire soir	5,40 €	5,56 €	5,80 €	Périscolaire soir	6,10 €



➤ Repas de Noël dans les écoles

Jeudi 19 décembre, il y avait un air de fête dans les deux cantines de nos écoles. Comme tous les ans, le menu était amélioré et nos petits convives ont apprécié ce repas. A la cantine de Courbeton où trois services sont indispensables en raison de l'étroitesse des locaux, les cours ont repris un peu plus tard en accord avec les enseignantes. Ceci a permis d'éta-ler les services afin que ce repas plus festif se déroule dans des conditions plus normales, plus agréables que les autres jours.

Dans les deux cantines, le personnel a fait preuve d'invention, de créativité pour la décoration afin d'offrir aux enfants une ambiance de fête de fin d'année.

Merci à tous les agents qui, à l'occa-sion de ce repas encore plus que les autres jours, savent entourer les en-fants que nous leur confions. Les cho-colats offerts, comme tous les ans, par la municipalité ont également réjoui les enfants.

Simone Mauplot
Adjointe aux affaires scolaires

➤ Les Mûriers



➤ Courbeton



Spectacle pour enfants | Vie locale

saint-germain-laval.fr

🔗 Le spectacle de Noël fait salle comble !



Le samedi 14 décembre 2013, le Comité des Fêtes avait invité le Père Noël pour faire la surprise à plus de 190 enfants de la commune.

Ce dernier était accompagné du DJ Pascal de « Move 'N' Dream » et du magicien-clown Olivier.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie chaleureusement les enfants, les parents et grands-parents qui ont répondu présents, en très grand nombre, à cette invitation.

Cette après-midi s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Les petits ont réservé un accueil triomphal au Père Noël qui a même pris le temps de danser en leur compagnie.

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous donne rendez-vous très prochainement.

Georgette TRINCHEAU-MOULIN
Vice-présidente du Comité des Fêtes
Conseillère Municipale





MENEATE DANSE CONCEPT & SOL Y DANCE

Les élèves de la section « Zumba Fitness Zin » de Saint-Germain-Laval et leur professeur, Cécile, ont le plaisir de vous souhaiter une très bonne année 2014.

Rythme, énergie et dynamisme sont les maîtres mots de notre association, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Si, vous aussi, vous souhaitez partager ces moments, n'hésitez plus, **venez nous rejoindre !!!**



Les élèves du cours de Zumba Fitness Zin

Soirée PAËLLA de l'A.C.S.G.

L'A.C.S.G. organise une soirée « Paëlla », le samedi 8 février 2014 à partir de 20h, salle de l'Orée de la Bassée à Saint-Germain-Laval. L'orchestre de Jean-Claude DUFAUT animera votre soirée.

Réservations au plus tard le vendredi 31 janvier 2014, auprès de :

Patrice CHARRE : 06 26 46 39 46 / Nadine CHARRE : 01 64 32 42 65

Guy BAYOL : 01 64 32 74 57 / Bernard MARTIN : 06 72 57 95 68



TARIFS : Adultes : 27 € (boisson comprise) / Enfants – de 12 ans : 15 €

Espace associations | Vie associative

saint-germain-laval.fr

E.S.L.

VTT Loisirs

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07

KARATÉ DO

M. BONNESON - 06 13 47 77 21

FOOTBALL

Mme LE BEUX - 06 16 99 22 76

COUTURE

Mme DODET - 01 64 32 29 38

BRODERIE « Au point compté »

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50



A.C.S.G.

RANDONNEES

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

GYMNASTIQUE ADULTES

M. VITTORINO - 06 78 66 75 99

STRETCHING

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. VITORINO - 06 78 66 75 99



Associations Indépendantes

ECHECS « Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07

JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

CLUB DE L'AGE D'OR

Mme NOIRAULT - 01 60 96 20 03

Au club - 01 64 31 07 36

ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

LA MAIN SOLEIL

Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts

M. ODORICO

(atmainsoleil@gmail.com)



MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN

01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

YOGA

Mme RUBIO - 06 33 33 85 94

TENNIS

M. PAGES - 06 15 36 57 37

ZUMBA - MENEATE DANSE CONCEPT

Mme SABARD - 06 89 24 59 73

LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

COMITE DES FETES

M. DUDILLIEU - 09 53 73 04 50

PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 01 64 70 29 32





🕒 Club de l'Age d'Or : Repas de fin d'année



Il n'est jamais trop tôt pour faire la fête, aussi, avant de célébrer la venue du Père Noël en famille. Ce sont plus de 80 adhérents qui l'ont fêté entre eux, autour d'une bonne table. Pour la circonstance, ils ont partagé, dans une ambiance joyeuse et musicale, le menu festif préparé pour cette occasion. Tous ces mets ont fait le bonheur des convives, qui purent ensuite esquisser quelques pas de danse, grâce au concours de l'orchestre de Tony Calvès, qui sut créer l'ambiance.

Madame Marguerite MARTIN

Informations

saint-germain-laval.fr

↻ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014



A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

↻ Emploi : Mission Locale



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.

- Permanence à la Mairie de SAINT-GERMAIN-LAVAL, les mercredis de 13 h 45 à 17 h 30 tous les 15 jours

- Informations / Rendez-vous : 01 60 57 21 07
Jessica IMIRA ou Laure PENANCIER



↻ Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél. : 01 60 57 00 52

Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Vendredi : de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

↻ Collecte des déchets ménagers

↻ La collecte des emballages ménagers :

Vendredi (semaine impaire)

↻ La collecte des déchets ménagers :

Lundi - Jeudi



Collecte des encombrants
Jeudi 13 février 2014

↻ Des questions ? Contactez le **N° Vert 0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Communiqué de l'O.N.F.



Note d'information

ONF Fontainebleau - décembre 2013



Pourquoi entreposer du bois en forêt après une intervention sylvicole ?



Grumes de chêne sur une place de dépôt

En parcourant la forêt en hiver, il n'est pas rare d'apercevoir du bois entreposé le long des chemins ou sur des emplacements prévus à cet effet : il s'agit là de sites de stockage avant la transformation. Explications.

Les forêts domaniales sont des espaces de nature et de détente très appréciés par la population. Elles contribuent à la sauvegarde des milieux naturels, des paysages et des espèces animales. Ce patrimoine vivant fait également l'objet de diverses interventions (coupes, travaux) de la part des forestiers. Ces derniers l'entretiennent et mobilisent du bois pour répondre à la demande sociétale, tout en assurant la pérennité du milieu naturel.

Au quotidien, l'action des forestiers de l'Office national des forêts s'articule donc autour des trois piliers de la gestion durable : la protection de l'environnement, l'accueil du public et la production de bois.

En hiver, les interventions sylvicoles sont plus fréquentes. Par la récolte des arbres adultes ou concurrents, le forestier favorise l'apport de lumière et d'espace nécessaires à l'obtention des meilleures conditions de croissance pour les arbres d'avenir.

Une fois abattues et découpées, les grumes (trons d'arbres) sont regroupées à l'aide d'engins forestiers (débardeurs, tracteurs) sur des emplacements accessibles aux camions, appelés « places de dépôt ». Même si le bois peut y être entreposé plusieurs semaines, il n'y est pas pour autant abandonné, ni même gaspillé. Ces places permettent de stocker le bois dans les meilleures conditions de sécurité pour faciliter le transport vers les sites de transformation (scieries, merranderies, etc.). Enfin, elles servent également à trier les grumes par qualité afin qu'elles puissent être valorisées au mieux et présentées en vue de leur commercialisation prochaine.



Production de bois d'œuvre de qualité comme ici des scages de chêne pour l'ameublement (à gauche) et du bois de menuiserie pour la tonnellerie (à droite).

In fine, elles serviront à produire du bois d'œuvre de qualité qui une fois transformé connaîtra de multiples usages. Majoritairement destiné à la construction (poutres, charpentes, volets, etc.), à l'aménagement intérieur et extérieur des maisons (planchers, clôtures, terrasses, mobiliers, etc.) ou encore à la tonnellerie, ce bois agrémentera alors notre vie quotidienne.

Contact
Guillaume LARRIERE
Chargé de communication
tél. 01 60 74 93 62
guillaume.larriere@onf.fr

Agence Interdépartementale
de Fontainebleau

217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr



Etat civil du 16 septembre au 31 décembre 2013

↪ Naissances : 10 actes

LACOMBE Alexandre, Manuel, Sacha	18 septembre 2013
BEN AYACHI Elise	29 septembre 2013
MAULAVE Elisa, Madeleine, Simone	14 octobre 2013
RICHY Kim	17 octobre 2013
RABHIA Omar-Larbi	23 octobre 2013
ALBOUY Léana, Maïwen	09 novembre 2013
GONCALVES Ruben	19 novembre 2013
LE BEUX Illana, Eliane, Denise	19 novembre 2013
AUBUGEAU Quantin, Jacques, Christian	18 décembre 2013
RIBAU COURT Laura, Francesca, Maria	24 décembre 2013

↪ Mariages : 2 actes

PRADIER Franck et GORACY Nolwenn	12 octobre 2013
BABEL Patrice et SAINTE-LUCE Maryse	16 novembre 2013

↪ Décès : 3 actes

MARTEAU Jean-Louis, Paul	19 septembre 2013
BOULET Michaël	16 décembre 2013
DUBUC Patrick, Olivier	21 décembre 2013

Rendez-vous - Agenda

saint-germain-laval.fr



➤ Le Club de l'Âge d'Or vous attend à l'ancienne école du Petit Buisson :

- Le lundi et jeudi : entre 9h30 et 11h30 pour l'Initiation à l'informatique
- Le mercredi : de 14h à 18h pour les jeux de société
- Le dernier mercredi du mois de 14h30 à 16h : Atelier de compositions florales
- Le jeudi après-midi : Randonnée

Informations - Réservations

Mme Denise NOIRAULT
(tél. : 01 60 96 20 03)

Mme Marguerite MARTIN
(tél. : 01 60 96 63 38)



GAZEL

Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval

**Vous accueille 7j/7
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20 € d'achat,
livraisons à domicile
après 20h***

*sur le secteur de Saint-Germain-Laval
en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

➤ Dimanche 26 janvier 2014, de 8h à 17h30 : Vide grenier d'hiver
Salle de l'Orée de la Bassée

➤ Samedi 8 février 2014, à partir de 20h : Soirée Paëlla
Salle de l'Orée de la Bassée

➤ La Sicile, prochaine destination du Club de l'Age d'Or pour le voyage de 2014.



***Pensez à votre sécurité et à celle de votre famille ***

N'oubliez pas l'entretien de votre chaudière et le ramonage de votre cheminée.

L'entreprise MARTIN ALEXANDRE vous propose ses forfaits d'entretien annuels :

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| • Entretien Chaudière Gaz | 97 € TTC |
| • Entretien Chaudière Fioul | 120 € TTC |
| • Ramonage Cheminée à foyer ouvert | 50 € TTC |
| • Ramonage Cheminée Insert, Poêle | 60 € TTC |

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous au **06 31 67 08 03 - 01 60 74 22 15**

EURL MARTIN ALEXANDRE
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) - 77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03 - Tél. 01 60 74 22 15 - Email : alexandre.martin35@orange.fr

Coordonnées de la Mairie :

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

Emails : contact@saint-germain-laval.fr
(site internet)

mairie.st-germain-laval77@laposte.net
(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr
(inscriptions : cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet : www.saint-germain-laval.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Saint-Germain-Laval



Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2013

Directrice de la publication :

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :